

Bruxelles : escarmouche autour des télécoms

Neelie Kroes, la redoutable responsable de la concurrence au sein de l'Union, et Günter Verheugen, le représentant de l'industrie, ont vivement attaqué une proposition faite par la charismatique Viviane Reding, responsable de la société de l'information et des médias. Mme Reding souhaite casser les quasi-monopoles des géants historiques (France Télécom, Deutsche Telekom...) afin de favoriser la concurrence, sur un marché des télécommunications qui génère près de **289 milliards d'euros par an**. Mais N. Kroes et G. Verheugen ne sont pas d'accord. Ils estiment qu'une telle décision pourrait aller à l'encontre de ce que souhaite Reding, et créer davantage de bureaucratie et nuire aux investissements. Cette approche agressive des deux membres de la Commission met en exergue les tensions qui existent au sein de cette dernière. Les sujets qui touchent aux telcos sont extrêmement délicats à aborder. En effet, le développement rapide des réseaux haut débit européen est une promesse pour de nombreux opérateurs. En conséquence, des tensions naissent... La proposition de Viviane Reding va pourtant dans le sens du libre jeu de la concurrence, « un idéal » qui -on le sait- garantit aux abonnés des tarifs plus intéressants parmi une offre plus conséquente. Pour elle, il est nécessaire d'obliger les sociétés de télécommunications en situation de quasi monopole à se diviser. Par exemple en deux branches: une division pour les services et une autre pour le réseau afin de permettre à la concurrence d'utiliser leurs infrastructures. Un point très important notamment pour la fibre qui nécessite des investissements d'infrastructures colossaux. Interrogé par *le Financial Times*, le point de vue de Kroes sur la question est limpide. Selon elle, cette « *séparation fonctionnelle* » que souhaite mettre en place Reding est une **aberration** et risque de menacer les importants investissements des acteurs du secteur notamment les opérateurs qui commencent à déployer des réseaux à très haut débit sur fibre optique. Pour N. Kroes, « *il s'agit d'une mesure qui est non seulement superflue, mais également dommageable. Car la séparation fonctionnelle n'empêche pas la discrimination.* » Une autre idée de Viviane Reding provoque une levée de boucliers dans le lobby des télécoms. La commissaire envisage en effet la création, évoquée depuis longtemps, d'un régulateur européen, un gendarme des télécoms à l'échelle de l'Union. Certains spécialistes du secteur estiment qu'un tel organisme serait une source supplémentaire de confusion. Günter Verheugen a même interpellé la commissaire lui demandant où elle comptait récupérer 110 employés pour faire fonctionner ce régulateur. Ces projets présentés par Viviane Reding doivent normalement entrés en discussion en novembre, s'ils sont validés par une majorité de députés.